



Service
d'accompagnement
à domicile

Portage des repas



Centre Communal
d'Action Sociale
de Poitiers

Vivre à domicile

Le temps du repas est essentiel, il permet de rester en bonne santé et de se faire plaisir. Le service de portage à domicile s'adresse aux personnes âgées ou handicapées résidant à Poitiers, qui ne peuvent pas assumer la préparation de leur repas, quel que soit leur niveau de ressources.

Des repas complets

Choisir le portage de repas à domicile, c'est bénéficier quotidiennement de repas variés et cuisinés avec soin, pour bien manger chez soi.

Le menu du jour comprend :

- Entrée
- Plat avec légumes
- Produit laitier
- Dessert
- Pain

► En fonction des goûts ou des contraintes alimentaires éventuelles, des plats sont proposés en remplacement pour l'entrée, la viande et le dessert.

► En supplément de la formule, vous pouvez opter pour un potage.



Une cuisine équilibrée et de qualité

Des menus sains

Les menus, différents chaque jour, sont élaborés par une diététicienne dans le respect des besoins nutritionnels. Ils comprennent toujours des légumes et un produit laitier. Ils sont pauvres en sel.

Les repas sont conditionnés en barquettes thermoscellées pour respecter les règles d'hygiène.

Une Livraison adaptée

Les repas vous sont livrés froids, vous n'avez plus qu'à les réchauffer !

Vous pouvez choisir les jours de livraison si vous le souhaitez, à raison d'un minimum de 2 livraisons par semaine (tous les jours, un jour sur deux, etc.).

- Horaires de livraison : 8h - 12h30
- Livraison du lundi au vendredi
- Le jeudi, livraison des repas du jeudi et du vendredi
- Le vendredi, livraison des repas du week-end
- Interruption de livraison : vous êtes libres d'interrompre momentanément la livraison des repas à la seule condition de nous prévenir 3 jours avant.



Informations pratiques :

◦ Modalités d'inscription

La personne âgée ou handicapée, son représentant légal ou sa famille constitue un dossier renseignant les besoins et les ressources du bénéficiaire. Ces informations sont à destination du service d'aide à domicile.

◦ Tarifs

Le coût de la prestation comprend le repas, les frais de conditionnement et la livraison. Le tarif varie suivant les tranches de revenus. Il est calculé lors de l'instruction du dossier.

Pour les revenus les plus faibles : possibilité d'aide du Conseil Départemental.

◦ Facturation

La facturation est établie à terme échu. Elle est adressée par courrier au domicile du bénéficiaire. Elle peut être acquittée par prélèvement automatique.

◦ Résiliation du service

La résiliation du service se fait par écrit avec un préavis de trois jours, sauf cas de force majeure (hospitalisation).



Centre Communal
d'Action Sociale
de Poitiers

SERVICE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Résidence Edith Augustin
4, rue Hubert Latham
86 000 Poitiers

Tél: 05 49 42 80 54

paph.portagederepas@poitiers.fr

www.ccas.poitiers.fr